

LA GRIFFE DE SAINT-DÉZÉRY

le magazine de votre commune





NUMEROS D'URGENCE

S.A.M.U.	15
GENDARMERIE.....	17
Police Intercommunale....	04 66 02 09 28
Gendarmerie ST-CHAPTES...	04 66 81 20 73
POMPIERS.....	18
Pompiers ST-GENIÈS DE MALGOIRÈS	
.....	04 66 81 98 64
URGENCE N° Universel.....	112
SERVICE DES EAUX.....	04 66 03 37 37

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

MAIRIE

- **Heures d'ouverture au public :**
Mardi 14h - 18h30
Jeudi 14h - 16h30
Vendredi 9h - 11h
- **Téléphone/Fax : 04 66 81 98 92**
- **Courrier électronique :**
stdezery.mairie@wanadoo.fr
- Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous

Site internet
de la Mairie de Saint-Dézéry :
www.saint-dezery.fr

ECOLES

- **Inscriptions** au secrétariat du SMIRP
Mairie de Castelnau-Valence
Téléphone : 04 66 83 20 42
- **Ecole de Saint-Dézéry :**
04 66 81 28 37
- **Ecole de Castelnau-Valence :**
04 66 83 31 19
- **Ecole de Saint-Maurice :**
04 66 24 76 83

ASSISTANTES MATERNELLES à Saint-Dézéry

- **Séverine BERTRAND**
06 22 12 26 92
- **Bettina CHAUCHARD**
06 28 06 71 74
- **Emeline GOBENCEAUX**
06 84 78 22 65
- **Pauline GRASSET**
06 50 66 61 10

BIBLIOTHEQUE

- **Heures d'ouverture au public :**
Mardi 16h30/17h30 - Mercredi 11h/12h - Mercredi 16h30/18h30
- **Service de portage de livres à domicile :**
contacter Evelyne JANIN, responsable de la bibliothèque au 04 66 81 95 17
- **Courrier électronique :**
bibliosaintdezery@orange.fr
- **Site internet du réseau des bibliothèques et médiathèques de la CCPU :**
www.mediatheques.ccpaysduzes.fr

INFORMATIONS UTILES

- **Collecte des ordures ménagères**
Les mardis et samedis matin
- **Collecte du tri sélectif**
Les jeudis matin
- **Déchetterie de Choudeyrague :**
RD 114 Garrigues Sainte-Eulalie
Téléphone : 06 09 58 65 75
Carte d'accès à retirer au secrétariat de mairie.
Horaires d'ouverture : Lundi et vendredi 14h/17h - Mercredi et samedi 9h/12h et 14h/17h
Déchetterie fermée les jours fériés
- **Containers de recyclage**
Verre/papier/tissus
En face de la station d'épuration
- **Régie du SIVOM de la Région de Collorgues (distribution de l'eau)**
Place de la République
30700 FOISSAC
Ouverture du bureau du lundi au vendredi de 10h à 12h
Téléphone : 04 66 03 37 37
- **En cas d'urgence uniquement :**
04 66 03 37 31
- **Frelons asiatiques :** Contacter Monsieur Marceau Lacroix
07.71.01.98.32
- **Boîte aux lettres de La Poste**
Place de la Mairie
Levée du courrier du lundi au vendredi 9h30, samedi 8h

• Permanence du service public itinérant :

Le mercredi de chaque première semaine complète du mois (vérifier la date précise sur l'affichage en Mairie ou sur le site internet de la Mairie) de 14h à 16h30 à l'école de Saint-Dézéry.

• CCPU

9 Avenue du 8 Mai 1945, 30700 Uzès
04 66 03 09 00
Page Facebook « Pays d'Uzès, Communauté de Communes »

Site internet de la Communauté
de Communes Pays d'Uzès
www.ccpaysduzes.fr

• Office du tourisme « Destination Pays d'Uzès Pont du Gard »

16 Place Albert 1er, Chapelle des Capucins, 30700 Uzès / 04 66 22 68 88
Site : www.uzes-pontdugard.com

- **Taxi Rachel :** 06 17 78 61 03
rachel.chaneac@live.fr

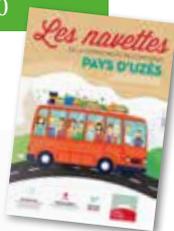
PERMANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE

Le jeudi matin à la Mairie de Saint-Chaptes. Contacter le Centre Médico-Social d'Uzès au 04 66 03 48 00 pour prendre RDV

DIVERS

- Nous vous remercions de signaler au secrétariat de Mairie **toute panne dans le réseau d'éclairage public**, afin de faire procéder aux réparations le plus rapidement possible.

Navette gratuite vers le marché d'Uzès - le Samedi matin
Départ Saint-Dézéry/Route de Collorgues : 8h25
Retour Uzès/Esplanade : 11h30



La Griffes de Saint-Dézéry N°21 - 1^{er} semestre 2022

Directeur de la publication : Bernard Dailcroix

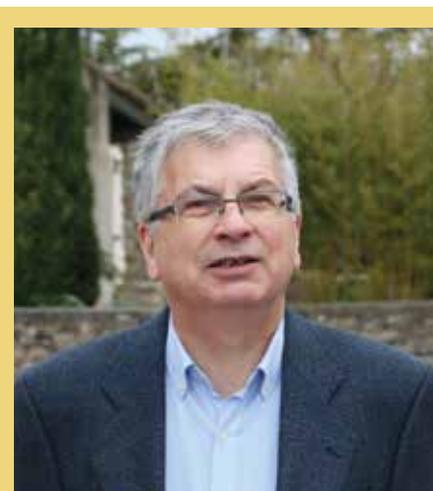
Rédaction : Commission Communication

Réalisation : VR Communication

Photos : Sabine Cleizergues/Evelyne Janin/Cyrielle Jannin/Nicolas Ferrière (CCPU)/

Cave Coopérative Saint-Dézéry/SITOM Sud Gard/Véolia/LAB HD

En couverture : Décorations de Noël installées dans le village



*Bernard DAILCROIX,
Maire de Saint-Dézéry*

Madame, Monsieur,

Cette année encore, nous devons faire face à des conditions sanitaires difficiles.

A l'évidence, et malgré la vaccination, la poursuite de la pandémie nous oblige à des mesures contraignantes : respect des « gestes barrières », limitation des activités.

A tous ceux qui, contaminés par le virus ou « cas contact », j'exprime nos vœux de complet rétablissement.

Dans ce contexte, cette année encore et en application des recommandations sanitaires, il n'y aura donc pas de cérémonie des vœux.

Quelques mots sur les réalisations et projets en cours :

. Nous avons pris connaissance du très prometteur projet de total réaménagement de **l'aire de jeux** des enfants qui prévoit notamment : une restructuration de l'espace visant à accroître la sécurité du lieu en éloignant les jeux de la rue, une refonte des sols rendus plus souples et l'installation de nouveaux jeux, le tout pour un coût de l'ordre de 65 000 € (avant déduction des subventions que nous espérons recevoir).

Les travaux devraient être réalisés au cours du printemps prochain.

. Le SIVOM (Syndicat des Eaux) a lancé les études de sol, préalable nécessaire, à la **construction de la nouvelle station d'épuration**.

C'est un projet ancien dont la réalisation se traduit par un accroissement de la capacité de traitement ce qui permettra de faire face à l'augmentation de la population pouvant résulter de l'adoption du PLU.

. S'agissant du projet « **Foyer** », l'architecte consulté a présenté une toute première esquisse d'un bâtiment regroupant une grande salle multifonctions, un local technique pour le matériel communal et la nouvelle bibliothèque.

Construit selon des normes et matériaux écologiques, c'est un projet « lourd ».

D'un coût d'environ 1 million d'euros, le financement de la construction – que nous espérons largement subventionné – peut être engagé par la commune qui devra cependant supporter la charge de l'emprunt pendant de très nombreuses années et verra limitée sa capacité d'investir dans d'autres domaines (réfection de la voirie par exemple).

Par ailleurs, il faudra mettre en place des modalités de fonctionnement adéquates (gestion de la location de la salle, entretien, etc.) efficaces et pérennes.

Il convient donc de bien réfléchir – et nous faisons appel à vos avis et commentaires – à l'opportunité réelle de ce projet.

Je terminerai bien sûr en présentant à chacun de vous, en mon nom comme au nom de tous vos conseillers, mes meilleurs vœux de santé et prospérité pour cette nouvelle année 2022.

PS. Sans véritable surprise – hélas – le modeste sapin de Noël, installé sur le perron de la mairie et décoré par vos conseillers municipaux, a été vandalisé.

La bêtise est sans limite...

Cordialement

Votre Maire

Bernard DAILCROIX



- Vie municipale -

Résultats du concours des illuminations de Noël

Pour la 7^{ème} année consécutive, la Mairie de Saint-Dézéry a organisé fin décembre 2021 le concours des illuminations de Noël. Ce concours a permis de mettre à l'honneur les habitants qui avaient décoré leurs maisons au moment des fêtes de fin d'année.

Malgré le contexte sanitaire toujours morose et plein d'incertitude, de nombreuses familles avaient tenu à parer leurs habitations de lumières et décorations.

Les membres du jury ont parcouru les rues du village pour découvrir les installations lumineuses. Elles remercient au nom du Conseil Municipal les participants qui se sont investis dans cette opération.

Le palmarès n'a pu être dévoilé comme d'habitude au moment de la cérémonie des vœux, celle-ci ayant été annulée en raison de la crise sanitaire.

Cette année encore, difficile de départager les participants...

Les vainqueurs sont donc les suivants :

1^{er} prix « Villa » ex aequo : Cynthia Kilka et Patrick Ramos - route de Saint-Chaptès / Mélanie Milcent et Jérémy Fourage
rue Trémontel / Josy Mary - rue Raoul Maruéjols

2^{ème} prix « Villa » ex aequo : Morgane Foulard et Baptiste Sendra - route de Valence / Nicole Marcon et Claude Gianati - route de Valence

1^{er} prix « balcon et terrasse » : Isabelle Jeandrot - route de Valence / Monique et Alain Camusso - route de Moussac

C'est avec grand plaisir que les membres du jury ont remis aux lauréats un panier gourmand.

Toutes nos félicitations aux gagnants !

1^{er} prix ex aequo Villa et jardin

Cynthia Kilka



1^{er} prix ex aequo Villa et jardin

Mélanie Milcent



2^{ème} prix ex aequo Villa et jardin

Morgane Foulard



1^{er} prix ex aequo Villa et jardin

Josy Mary



**1^{er} prix ex aequo
Balcon et terrasse**

Isabelle Jeandrot



**1^{er} prix ex aequo
Balcon et terrasse**

Monique et Alain Camusso



Paniers gourmands pour les personnes âgées

En ce début d'année 2022, les personnes âgées de plus de 80 ans ont reçu un panier gourmand offert par la Mairie de Saint-Dézéry, et confectionné par la cave coopérative de Saint-Dézéry. La distribution faite par les conseillères municipales dans le respect des gestes barrières, a permis à la municipalité de présenter ses vœux de santé et solidarité aux aînés du village. Une rencontre particulièrement importante en cette période sanitaire difficile qui se prolonge au fil des mois.



Simone Grasset, doyenne du village

Décorations de Noël

Cette année la commission « Action sociale » a décidé de décorer le village, modestement mais chaleureusement.

Point de guirlandes lumineuses dans les rues ou de figurines sur les lampadaires très gourmandes en électricité... Les décorations, dont certaines fabriquées maison (tels les sucres d'orge), et les guirlandes solaires ont été installées sur le balcon de la Mairie, sur l'olivier de l'aire de jeux, sur les candélabres, sur la fontaine Place du Griffes ... et ce grâce à l'aide précieuse de Jérôme Duval, employé technique municipal. Les enfants de l'école ont également participé en décorant selon leur inspiration des boules de polystyrène, qui ont ensuite été accrochées dans le sapin sous le hall de la Mairie. Il y avait très longtemps qu'un sapin de Noël n'avait pas orné le village de Saint-Dézéry. De quoi combattre un peu la morosité ambiante...



Hélas, comme le soulignait le maire dans son édito, certaines décorations n'ont pas résisté au vandalisme de quelques personnes malveillantes : sapin déplacé de la mairie jusqu'au pont en haut de la rue des canneliers, sucres d'orge arrachés, faux paquets cadeaux dérobés... C'est regrettable et attristant de constater que le travail des élus et de l'agent technique ne soit pas respecté, que l'envie d'apporter un peu de chaleur et de convivialité dans le village soit réduite à néant. De quoi décourager les bonnes volontés...

Aire de jeux



Le projet de réaménagement de l'aire de jeux avance. Le dossier a été confié à Pauline Constant, ingénieure paysagiste à Nîmes. Sa proposition de réhabilitation, élaborée à partir de la réflexion des élus de la commission « aire de jeux », contient le changement de la grande structure de jeux qui ne répond plus aux normes de sécurité, l'implantation de nouveaux jeux pour différentes tranches d'âge, l'installation de sols amortissants, la clôture de l'aire de jeux pour la préserver de la visite des chiens, et surtout un travail sur les végétaux et les espaces verts.

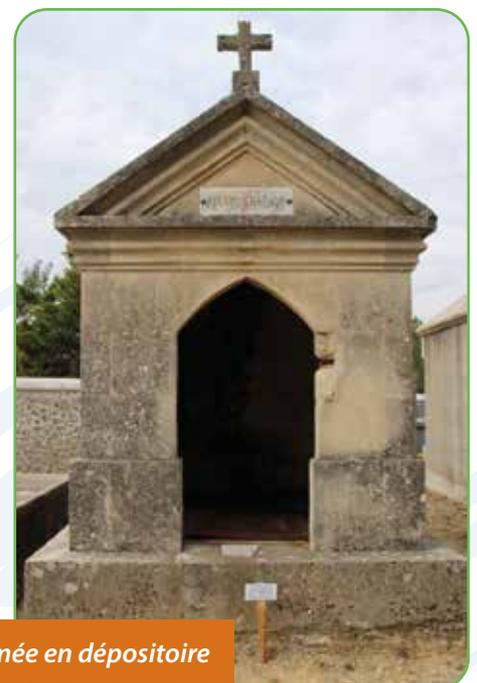
Les travaux devraient avoir lieu au mois d'avril, ce qui permettra aux enfants de profiter de l'aire de jeux flambant neuve pour le printemps.

Travaux au cimetière

Depuis 2017, la Mairie travaille sur le dossier réhabilitation du cimetière communal, afin de rendre à ce lieu toute la décence qui lui est due. De nombreuses tombes se trouvaient sans titre de concession, donc considérées légalement comme étant sur du terrain commun. Après une phase d'information de la population, puis une phase de prise de contact directe avec les descendants connus, et enfin une phase de régularisation ou d'abandon par ceux-ci des sépultures, le temps des travaux était venu.

Les travaux de reprise de sépultures ont été effectués courant juin 2021 par l'entreprise de pompes Funèbres Brun d'Uzès. Une trentaine de tombes ont été relevées. Les restes mortuaires ont été déposés dans l'ossuaire créé à cet effet, pour permettre aux familles de continuer à se recueillir.

Les prochaines étapes dans la réhabilitation du cimetière consistent d'une part à la création d'un dépositoire, d'un colombarium et d'un jardin du souvenir, d'autre part au recensement des tombes en déshérence ou non entretenues. L'entretien et le maintien dans un état de salubrité et de décence des sépultures sont en effet des obligations pour les descendants.



Cette ancienne chapelle sera transformée en dépositoire



Projet de foyer municipal

Au sein du Conseil Municipal, la réflexion est toujours engagée autour du dossier de construction d'un foyer communal. Le coût que représente un tel investissement, l'utilisation qui en sera faite, le mode de fonctionnement... autant de questions qui nécessitent de prendre le temps indispensable à la maturation de ce projet. Les élus sont accompagnés dans leur réflexion par Sophie Lossky, architecte à Uzès.

- Vie citoyenne -

Voeux de la municipalité

En raison de la recrudescence de l'épidémie de COVID 19 au cours des mois de novembre/décembre 2021, la prudence était de mise et sur les recommandations des autorités, la municipalité a préféré annuler la traditionnelle cérémonie des vœux à la population, et ce pour la 2^{ème} année consécutive. Ce moment de convivialité très apprécié de tous ne devait en effet en aucun cas se transformer en cluster et mettre en danger la santé des habitants de Saint-Dézéry. Espérons que l'organisation de ce rendez-vous annuel sera à nouveau possible en 2023.

Démissions de conseillers municipaux

Deux conseillers municipaux ont démissionné à l'automne 2021 : Katy Maestrali et Christian Emeri, l'une pour raison de santé, l'autre pour raison personnelle.

Le Conseil Municipal continuera de fonctionner avec 9 élus.

Lors du Conseil Municipal du 15 décembre 2021, les élus démissionnaires ont été remplacés dans les commissions auxquelles ils appartenaient.

Commission appel d'offres : Jacques Duclos devient titulaire et Sabine Cleizergues devient suppléante.

Commission de révision de la liste électorale : Manuela Vargas devient titulaire.

CNAS (Comité National d'Action Sociale pour les agents territoriaux) : Jany Durand devient déléguée titulaire.

Cérémonie du 11 novembre



En novembre 2021, la situation sanitaire liée à l'épidémie de COVID 19 a connu une accalmie qui a permis d'organiser une cérémonie publique pour le 11 novembre. Les élus du Conseil Municipal et une partie de la population se sont rendus au monument aux morts pour rendre hommage aux soldats morts pour la France pendant la grande guerre. Après la lecture du discours transmis par le Ministère des Armées, Bernard Dailcroix a également égrené le nom des militaires français tués pendant des opérations durant l'année écoulée (entre novembre 2020 et novembre 2021). Le verre de l'amitié servi ensuite sous le préau de l'école permettait aux habitants de Saint-Dézéry de retrouver la convivialité qui fait tant défaut depuis le début de la pandémie.

Rencontre avec Fabrice Verdier, Président de la Communauté de Communes Pays d'Uzès

Fabrice Verdier, Président de la CCPU est venu rencontrer les élus de Saint-Dézéry le 3 janvier 2022. L'occasion d'échanger à bâtons rompus sur le rôle, les compétences, les apports de la communauté de communes pour notre petit village.

Un sujet a notamment été particulièrement débattu : le changement au sein de la Police Inter Communale, qui a abandonné ses interventions nocturnes sur le territoire pour se consacrer à des interventions de jour. Rappelons que le Conseil Municipal de Saint-Dézéry s'était déclaré défavorable à cette transformation.

Les projets à court et moyen terme de la CCPU et de la commune ont aussi été évoqués, avec l'échange de conseils pour trouver des financements et des subventions.



Fabrice Verdier entourés des élus

Elections présidentielles et législatives

Le printemps 2022 sera riche en élections.

Dates

Notez dès à présent dans vos agendas les dates des scrutins pour les présidentielles et les législatives.



Elections présidentielles	Elections législatives
1 ^{er} tour : 10 avril 2022	1 ^{er} tour : 12 juin 2022
2 ^{ème} tour : 24 avril 2022	2 ^{ème} tour : 19 juin 2022

Procurations

Si vous êtes absent lors d'un scrutin, vous pouvez faire établir une procuration. Cela vous permet de vous faire représenter par quelqu'un inscrit sur une liste électorale, que ce soit dans la même mairie que vous ou pas.

La démarche se fait au commissariat de police, à la gendarmerie, au tribunal d'instance ou auprès des autorités consulaires. Il suffit de remplir un formulaire (disponible au guichet ou sur internet) et de vous présenter avec ce document et une pièce d'identité auprès de l'autorité compétente. La procuration devant ensuite être transmise par voie postale à la Mairie, attention de vous y prendre suffisamment tôt pour tenir compte des délais d'acheminement.

Toutes les informations sur le site : www.service-public.fr, rubrique « Papiers-Citoyenneté » puis « Elections ».

Dates limite pour l'inscription sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales peut se faire soit en Mairie soit sur le site internet www.service-public.fr, rubrique « Papiers-Citoyenneté » puis « Elections ».

Pour voter lors de l'élection présidentielle, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 2 mars en ligne ou jusqu'au 4 mars en Mairie.

Pour voter lors des élections législatives, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mai en ligne ou jusqu'au 6 mai en Mairie.

Seules les personnes se trouvant dans une situation particulière ont un délai supplémentaire.

Etat civil

Naissances

- Clément PEYRONNET, né le 13 décembre 2021, au foyer de Sophie et Anthony PEYRONNET.

- Jibril EL HADDIOUI, né le 25 décembre 2021, au foyer de Mélanie VIDAL et Hamza EL HADDIOUI.

Félicitations aux heureux parents et longue vie aux bébés !

PACS

- Laurence MARTIN et Régis Campos, le 11 janvier 2022.

Tous nos vœux de bonheur aux Pacsés.

Décès

- Hubert JANIN, le 28 août 2021, à l'âge de 86 ans, à Châteauvilain (Isère), père d'Evelyne Janin, adjointe à la Mairie de Saint-Dézéry.

Nous renouvelons nos sincères condoléances à sa famille.



Laurence MARTIN et Régis CAMPOS

- Vie pratique -

Bibliothèque de Saint-Dézéry

Depuis le mois de septembre 2021, la bibliothèque municipale de Saint-Dézéry a augmenté ses heures d'ouverture, pour faciliter l'accès à tous.

La bibliothèque est désormais ouverte :

- le mardi de 16h30 à 17h30
- le mercredi de 11h à 12h
- le mercredi de 16h30 à 18h30.

Vous y trouverez près de 2000 livres, pour petits et grands. Vous avez aussi l'accès grâce à une carte lecteur gratuite à tous les documents disponibles sur le réseau des médiathèques et bibliothèques de la Communauté de Communes Pays d'Uzès (environ 108 000), que vous pouvez réserver (sur place ou en ligne) et retirer à la bibliothèque de Saint-Dézéry via le service navette hebdomadaire.

Plus d'informations sur le site www.mediatheques.ccpaysduzes.fr

Pour rappel, la bibliothèque municipale de Saint-Dézéry étant un établissement public, son accès est soumis à la réglementation nationale concernant les mesures liées au COVID 19. Depuis le 25 janvier 2022, l'obligation d'avoir un pass vaccinal valide s'applique aussi bien aux lecteurs qu'aux bénévoles.



Cirque

Le 16 octobre 2021, Saint-Dézéry a accueilli sur son terrain derrière l'école Radio Circus. Un petit cirque familial, avec 3 animaux : un chat, une chèvre et une ponette. Arrivés la veille, le chapiteau a été monté par les 5 membres de la famille en quelques heures.

Plusieurs tours ont été réalisés. De l'équilibre, du trapèze avec concentration et talent. Des numéros de clown et de dressage d'animaux qui ont bien fait rire les petits et grands. Les plus jeunes artistes ont fait une démonstration de leur talent à manier le lasso. Un exercice plus difficile qu'il n'y paraît nécessitant les encouragements du public. Un moment agréable partagé autour de sucreries servies à l'entracte par Madame Loyal. Pour les plus petits, un tour de piste sur le dos de la ponette Caramel pouvait être offert. Certains auront pu aussi repartir avec un petit souvenir lumineux.

Un numéro d'équilibriste impressionnant

Permis de construire en ligne

Depuis le 1^{er} janvier 2022, il est possible de déposer en ligne tous les dossiers concernant l'urbanisme : demande de permis de construire, déclaration de travaux, certificat d'urbanisme..., gratuitement et de manière plus simple et plus rapide.

Pour cela, il vous est conseillé de préparer votre dossier en vous rapprochant du secrétariat de Mairie qui vous guidera à chaque étape : choix du formulaire adapté à vos travaux, édition de toutes les pièces nécessaires à l'instruction du dossier, anticipation du calendrier de réalisation des travaux. Quand votre dossier est prêt, vous pouvez le déposer en ligne grâce à un dispositif de saisine par voie électronique sur une plateforme de dépôt.

L'adresse de dépôt est <https://paysduzes.geosphere.fr/guichet-unique>.

A noter : Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation pour eux. Le secrétariat de Mairie continuera à accueillir les usagers pour recevoir les demandes papier et à réceptionner celles envoyées par courrier, avec les mêmes délais légaux de traitement des dossiers.



Tri sélectif

Le SITOM Sud Gard, en charge du traitement et de la valorisation des déchets, rappelle une nouvelle fois l'importance de trier avec soin, afin de ne pas encombrer ou endommager les chaînes de tri avec des détritiques qui ne devraient pas se trouver là, ce qui a un coût pour la collectivité, et au final pour les foyers.

Pour rappel, les déchets acceptés dans le sac de tri sélectif sont uniquement les emballages (en matière carton, aluminium, métal ou plastique) et éventuellement les papiers. Les objets qui ne sont pas des emballages et susceptibles d'avoir une seconde vie ou d'être recyclés doivent impérativement être déposés en déchèterie pour pouvoir rejoindre la filière adéquate.

Pour rappel également, le tri est obligatoire pour les usagers ! Attention à ne pas tout mettre systématiquement dans le sac poubelle « noir » !

Le succès de la valorisation des déchets, et de ce fait l'économie des matières premières nécessaires à l'industrie, dépend de l'implication de tous.

Plus d'informations sur le site www.sitomsudgard.fr

En cas de doute : si vous ne savez pas si un déchet est à jeter / à trier / à déposer en déchèterie, demandez au guide de tri ! Pour cela, se connecter sur le site de Citeo www.triercestdonner.fr/guide-du-tri ou télécharger l'application « Guide du tri ».



Service Public de l'Assainissement Non Collectif

La Communauté de Communes Pays d'Uzès a effectué un changement de prestataire pour la réalisation des contrôles liés au Service Public de l'Assainissement Non Collectif, qui a pris effet au 1^{er} janvier 2022.

La société Veolia a désormais la charge de ces prestations : contrôles périodiques, contrôles préalables à une vente ou à une construction nouvelle.

Qu'est-ce qu'un système d'assainissement non collectif ?

C'est un dispositif d'assainissement permettant aux habitations non raccordées au réseau public d'assainissement collectif, d'assurer de manière "autonome" la dépollution de leurs eaux usées domestiques avant leur rejet dans le milieu naturel.

Quand devez-vous équiper votre maison d'un système non collectif ?

Vous êtes tenu d'installer votre propre système d'assainissement lorsque vous habitez dans une zone sans assainissement collectif ou en zone d'assainissement collectif non encore pourvue de réseau collectif. Cette zone est en principe délimitée comme telle par votre collectivité.

En revanche, si vous habitez dans une zone d'assainissement collectif, la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 vous oblige à raccorder votre habitation au réseau public d'assainissement collectif. Vous devez effectuer ces travaux dans les deux ans qui suivent la mise en service de ce réseau. Dans le cas contraire, la collectivité peut faire procéder à ces travaux de raccordement après mise en demeure. Les frais correspondants et les éventuelles pénalités restent à la charge exclusive du propriétaire.

Quelles sont vos obligations ?

- D'une manière générale, le dispositif d'assainissement non collectif doit être implanté, conçu, dimensionné, et entretenu pour ne présenter aucun risque de pollution par d'autres types d'eaux. Par exemple, les eaux usées traitées par ce système ne doivent généralement pas être rejetées dans les réseaux d'eaux pluviales.
- La conception et l'installation : Elles doivent être réalisées par une entreprise spécialisée afin de garantir son adaptation aux caractéristiques du sol et aux dimensions du terrain. **L'installation n'est pas obligatoirement réalisée par une entreprise spécialisée mais cela est conseillé.**
- Pour les vidanges : la vidange des installations doit être réalisée par un vidangeur agréé lorsque le niveau des boues atteint 50% du volume disponible. En ce qui concerne les filières agréées, il est conseillé de se référer au guide d'utilisation et d'entretien.

Comment vérifier la conformité de vos installations ?

SI VOTRE DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT EST DÉJÀ INSTALLÉ

Prenez rendez-vous auprès de votre SPANC. Des agents appartenant au Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) viendront chez vous effectuer le diagnostic de votre installation et vous conseiller pour son entretien.

- Lors des tests, qui se font en votre présence, tous les points d'eau intérieurs et extérieurs (gouttières), ainsi que les regards, doivent être accessibles.
- Si votre installation est conforme, votre SPANC vous délivre un certificat de conformité.

SI VOUS AVEZ UN PROJET DE CONSTRUCTION

Dès l'instruction de votre permis de construire, des agents appartenant au SPANC prennent contact avec vous pour contrôler la conception, l'implantation et la réalisation du dispositif d'assainissement que vous avez choisi. Une fiche déclarative à demander aux services du SPANC doit être jointe avec le permis de construire et l'étude de sol.

Le système comprend, en général :

- un dispositif de collecte (tuyauterie),
- une fosse toutes eaux qui permet un prétraitement,
- un système d'épandage au travers de matériaux filtrants (tranchée filtrante, filtre à sable...) qui assure la dépollution,
- un système de rejet (dispersion dans le sol ou rejet superficiel).

Le système d'assainissement non collectif ne doit pas recevoir les eaux de pluie.

M^{me} Séverine DUFAUD sera la nouvelle interlocutrice pour les usagers en matière d'assainissement non collectif. Vous pouvez obtenir ses coordonnées en contactant la Mairie de Saint-Dézéry.



Ecole

Cette année encore, le virus du COVID 19 s'impose dans le quotidien des 3 écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal. Les enfants et les adultes doivent s'adapter aux consignes sanitaires qui varient au gré de l'évolution de la pandémie. Pour respecter le protocole sanitaire du moment, les petits élèves de l'école de Saint-Dézéry ont fait une rentrée masquée début septembre 2021. Une nouveauté pour les plus jeunes qui n'en avaient pas l'année dernière à l'école maternelle de Saint-Maurice de Cazevielle. La crise sanitaire a laissé une semaine de répit avant les vacances scolaires d'octobre et une semaine après, permettant aux enfants de ne plus porter de masque. Mais la fin d'année 2021 a malheureusement été marquée par un retour du masque en raison d'une nouvelle flambée de l'épidémie. Quelques cas de COVID ont d'ailleurs été détectés au sein du RPI.

Avec un effectif de 19 élèves en CP dans la classe d'Aurélie SIMONOT directrice de l'école et 21 élèves dans la classe de Caroline ANTON partagés en 2 niveaux, 15 en CE1 et 6 en CE2. L'effectif global sur le RPI est toujours en baisse, le risque de fermeture d'une classe reste une épée de Damoclès pour l'année scolaire prochaine.

Pour la 2^{ème} année consécutive, une personne a rejoint l'équipe enseignante pour réaliser son service civique au sein de l'école de Saint-Dézéry. Lucie Serrano, jeune calmettoise, seconde les enseignantes dans toutes les activités d'apprentissage quotidiennes.

Un tableau numérique a été installé dans la classe de Caroline ANTON permettant une nouvelle approche pédagogique, appréciée de tous.

Le cycle de piscine pour les plus grands a pu se dérouler au 1^{er} trimestre et les enfants ont pu faire le goûter de Noël offert par l'APE avant leur départ en vacances. Et si le prêt de livres à la bibliothèque municipale a pu reprendre normalement dès la mi-septembre, l'intervention des lecteurs de l'association « Lire et faire lire » est toujours interrompue cette année.



La classe de CP



La classe de CE1/CE2

APE / Association des Parents d'Elèves

L'association de parents d'élèves (APE les 3 villages) a procédé en septembre 2021 au renouvellement de son bureau pour l'année scolaire.

Les nouveaux membres sont :

- Sonia Grau, Présidente.
- Cynthia Kilka, vice-présidente.
- Lucile Barrandon Genest, Trésorière.
- Claire Greiner, vice trésorière.
- Claire Chabalière, Secrétaire.
- Alexia Bauquier, vice-secrétaire.



Nouvellement élues et motivées à proposer aux enfants des écoles diverses activités telles que : sorties scolaires, piscine, intervenants sportifs, goûter... afin d'améliorer leur quotidien dans un contexte sanitaire particulier, nous sommes à la recherche de bénévoles et bienfaiteurs pour nous aider.

Une vente de chocolats de Noël a été effectuée et nous remercions nos gourmands acheteurs.

Cette action a permis d'offrir un goûter de Noël aux enfants des écoles et leur donner un petit avant-goût de fête!

Au programme cette année (sous réserve du contexte sanitaire) :

- 5 février 2022 : LOTO (foyer St Maurice)
- 10 avril 2022 : carnaval et course de brouette décorée - parent/enfant.
- 18 juin 2022 : Fête des écoles.

Nous comptons sur votre présence !

Nous en profitons pour vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Pour nous rejoindre ou obtenir des informations :

- Facebook « ape lestroisvillages »
- mail : lestroisvillagesape@gmail.com

Dolorès Foulon



Dolorès Foulon

Après la céramique et la peinture, c'est la couture qui est mise à l'honneur dans ce numéro du journal municipal de Saint-Dézéry. Nous avons rencontré Dolorès Foulon, établie à Saint-Dézéry depuis près de 4 ans. Dolorès propose des services de couture à la demande, et peut répondre à tous les besoins de la retouche à la création en passant par le repassage ou des pièces de décoration.

Originaire de Montescourt-Lizerolles, une commune rurale de l'Aisne, Dolorès est tombée dans la couture quand elle était petite, sa maman étant couturière. Très tôt elle fait ses gammes en confectionnant des habits pour ses poupées et c'est tout naturellement qu'elle rejoint après ses études secondaires, l'atelier de couture du village qui propose alors des formations. Il s'agit d'un atelier de confection des magasins La Redoute où pendant 11 ans, Dolorès apprendra les ficelles du métier et perfectionnera ses connaissances techniques.

Forte de cette première expérience, elle rejoint ensuite un atelier spécialisé dans la confection de prêt-à-porter de grandes marques qui réalise tailleurs, robes, vestes pour les grands noms comme Yves Saint-Laurent, Chanel ou John Galliano. Dolorès découvre un nouvel univers, avec d'autres niveaux d'exigences, et acquiert de nouvelles compétences. Engagée suite à des besoins en repassage, Dolorès est formée tour à tour à tous les postes (doublure, manches, assemblage...) et aux équipements spécifiques à chaque poste du repassage (fer, tube à manche, presse). Elle n'abandonne pas pour autant la couture et prend part à l'assemblage des modèles à la machine pour soulager la pression en atelier quand les commandes affluent. Elle passe ensuite au contrôle final et aux ajustements des créations sur un mannequin.

Ses meilleurs souvenirs durant cette période riche en belles réalisations, sont la confection d'un costume de scène pour Johnny Hallyday et d'une robe portée à Hollywood pour les Oscars, les fameux Academy Awards.

Après la cessation d'activité de l'entreprise, Dolorès a l'occasion de mettre ses connaissances au profit de l'insertion, une cause qui lui tient particulièrement à cœur. Elle va ainsi pouvoir enseigner aux personnes en réinsertion professionnelle la couture, mais aussi la cuisine, une autre de ses passions. Elle va encadrer des chantiers de réparation de vêtements, ou de retouches pour des clients dans le but de former des personnes, qui doivent pour certaines tout réapprendre, se resocialiser, se conformer à des horaires stricts... Il y a un suivi global de réinsertion, et pour les participants une recherche d'emploi en parallèle.

Ce fut une expérience très enrichissante humainement, et une grande fierté professionnelle de pouvoir accompagner des personnes souvent à la dérive, les voir regagner confiance, dignité, perspectives et retourner dans le chemin de l'emploi.



A son arrivée dans le midi Dolorès enchaîne les emplois saisonniers, se remet à la machine pour une entreprise qui réalise des stores, avant de créer son atelier de couture à la maison. Ses doigts agiles ne sont jamais au repos et elle confectionne des adorables peluches ou encore des animaux au crochet ou au tricot : ours, chats, objets... vendus en boutique ou à ses clientes. Elle reçoit l'après-midi pour les travaux à la demande, retouches, créations de vêtements ou encore des cours de couture.



La Cave de Saint-Dézéry refait ses gammes

Dans un contexte morose, entre pandémie persistante et gels d'une ampleur et intensité exceptionnelles, la cave se remet en question pour dépasser le marasme.

Durement touchés par les gels d'avril 2021, les coopérateurs connaissent une nouvelle année difficile. La plupart des départements français ont été frappés par des températures très basses après un mois de mars trop chaud qui a poussé les vignes à se développer trop tôt et les a rendues vulnérables face au gel.

Dans le Gard notre secteur est l'un des plus affectés et l'intensité des dommages varie en fonction des cépages et des couloirs où sont passés les courants d'air glacés. Ces gels sont d'autant plus durs à encaisser financièrement qu'ils interviennent après une série d'années marquées par les aléas climatiques et les récoltes en berne.

L'électrochoc passé, la cave a entrepris immédiatement la mise en place d'un plan drastique de redressement et de contrôle des coûts. Les frais fixes énormes sur une cave de cette importance plombent vite le budget quand les apports de raisin diminuent, d'où la nécessité de réduire les dépenses partout où c'est possible. Les contrats d'approvisionnement ont été systématiquement renégociés avec la demande de ristournes exceptionnelles. Spontanément les salariés de la cave ont proposé leur mise en chômage partiel afin de participer à l'effort collectif et alléger le budget de cave. La forte diminution des récoltes a aussi permis de réduire le personnel saisonnier habituellement nécessaire durant les vendanges.

Coté ventes, l'impact de la crise sanitaire est toujours présent et se ressent particulièrement pour le caveau qui pâtit à la fois de l'annulation des salons et de la baisse de la clientèle étrangère importante dans notre région.

La cave a mis des bouchées doubles en poursuivant le travail commercial pour trouver de nouveaux débouchés pour les vins conditionnés et ainsi pallier la diminution des ventes au caveau. Ce travail a porté ses fruits avec le développement de nouveaux points de vente comme le Mas des Agriculteurs à Nîmes, la Maison des Vins au Grau du Roi, ou des supermarchés dans les secteurs touristiques.

Coté marketing, l'équipe a aussi pris le temps de repenser la gamme pour y apporter plus de lisibilité et de cohérence. Ce travail, déjà été amorcé avec la sortie des cuvées premium et de Saint-D en bulles, voit la refonte complète de l'entrée et du cœur de gamme pour le millésime 2021.

Tout simplement... Une nouvelle gamme petit prix à 4€90, axée sur le fruit et le plaisir immédiat est lancée cette année en blanc et rouge. Ce sont des assemblages en IGP Gard : le blanc Marie Sauvignon et Colombard pour un vin qui promet beaucoup de fraîcheur et de fruit, alors que le rouge dont la composition exacte est encore secrète, est annoncé comme friand et gourmand. L'année prochaine un rosé devrait venir compléter la série.

La gamme Saint D inchangée depuis sa création il y a 8 ans, a été entièrement remaniée.

L'étiquette a été actualisée sans perdre son identité forte et les contre-étiquettes sont devenues beaucoup plus informatives.

Ce cœur de gamme emblématique de la cave décline des vins IGP Pays d'Oc plus travaillés et plus complexes pour un prix de 5€90. On y retrouve les vins de cépage qui ont fait connaître la cave avec en blanc le Viognier et le Chardonnay, un rosé de Cinsault et deux rouges, le Marselan et le fameux Merlot Clos du Faon qui intègre désormais cette gamme.

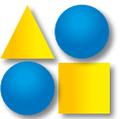
La cuvée Jade, rosé bio qui a connu un réel succès pour sa première année d'existence, s'est trouvée en rupture de stock. Les quantités vont pouvoir être augmentées avec l'entrée en conversion en agriculture biologique d'un deuxième coopérateur. Un vin blanc de vignes en conversion bio devrait arriver l'année prochaine, et à terme un rouge achèvera l'ensemble pour former une offre bio sur les 3 couleurs.

Vous pouvez retrouver dès à présent en cave les blancs et rosés du millésime 2021, à part la cuvée Dézirée qui passe plus de temps en cuve. Les rouges 2021 quant à eux devraient être mis en bouteille au mois de Mars, sauf Héritage dont l'élevage plus long est parachevé par un passage sous bois.

www.cave-saintd.fr

<https://www.facebook.com/cave.saintdezery/>





AGISSONS ! CHOISSISSONS LA BONNE POUBELLE !

Les papiers ?



(magazines, cahiers, journaux, feuilles, volants, enveloppes...)

dans la colonne à papier **en priorité**



Les emballages ?



(en plastique, en métal, en carton...)

en bac de tri jaune ou bleu ou en sac transparent



Tous les emballages

Les déchets de cuisine ou de jardin ?



(épluchures, coquilles d'œuf, filtres à café, sachets de thé, petits déchets, végétaux...)

en composteur domestique



en composteur collectif



Retrouvez le guide du compostage sur www.sitomsudgard.fr

Les emballages en verre ?



(bouteilles, bocaux, pots, flacons...)

dans la colonne à verre



Tous les emballages

Les textiles ?



(vêtements, chaussures, maroquiniers, linge de maison...)

dans la colonne à textile



Consultez la carte sur refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport

Les déchets spécifiques ?



(électriques, chimiques, volumineux, végétaux, ferraille, gravats, plâtre, mobilier, ampoules, cartouches, gros cartons, piles...)

en déchèterie

Consultez la carte des déchèteries sur www.sitomsudgard.fr

Les médicaments ?



Les médicaments non utilisés, même périmés, sont à déposer en pharmacie **et leurs emballages au tri sélectif.**

EN DERNIER RECOURS,

je dépose aux ordures ménagères ce qui n'a pas trouvé sa place ailleurs !

(déchets d'hygiène, vaisselle cassée, verres de table, objets non utilisables, feutres en liège...)



en bac gris ou vert ou en sac noir





GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

TousAntiCovid

La mesure barrière complémentaire

pour me protéger et protéger les autres



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique



Porter correctement un masque quand la distance ne peut pas être respectée et dans les lieux où cela est obligatoire



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Éviter de se toucher le visage



Aérer les pièces 10 minutes, 3 fois par jour



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Utiliser TousAntiCovid

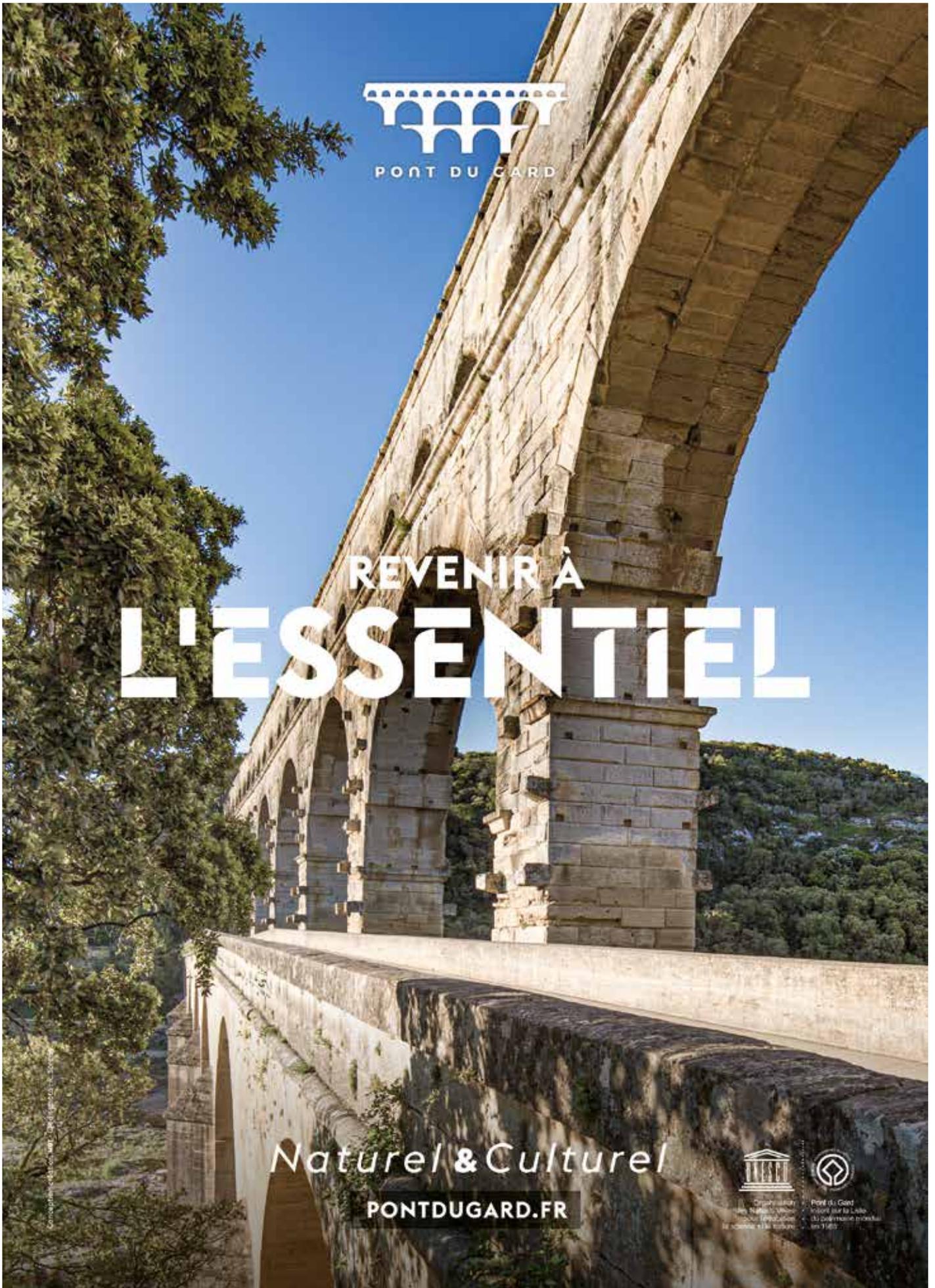


#Tous
AntiCovid

Télécharger l'application



www.gouvernement.fr/info-coronavirus/tousanticovid



REVENIR À
L'ESSENTIEL

Naturel & Culturel

PONTDUGARD.FR



Organisme
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Pont du Gard
inscrit sur la Liste
du patrimoine mondial
en 1985

Galizzi TP

Travaux publics - Canalisations
Terrassements - V.R.D. - Carrière

10, rue de l'Égalité
30190 Garrigues Ste-Eulalie

Tél : 04 66 81 20 77
Fax : 04 66 81 24 18
galizzi.seeg@wanadoo.fr

Société Exploitation Etablissement Bonnefille
www.seebtp.fr



TRAVAUX PUBLICS - VRD - POSE DE RÉSEAUX
Électriques - Gaz - Télécom - Eau - Assainissement
TERRASSEMENT PAR ASPIRATION

576, chemin de Féverol - 30380 Saint Christol Les Alès
Tél. 04 66 60 74 05 - Fax 04 66 60 71 91



DÉCOUVREZ L'EXCELLENCE
DE NOTRE SAVOIR-FAIRE!

L'Héritage

90 ANS DE
PASSION!



Désirée

SI LA TENTATION
AVAIT UN NOM...

Les vigneron de Saint Dézéry - 04 66 81 21 31
caveau.stdezery@gmail.com - Route de Saint Chaptes - 30190 Saint Dézéry

Photo: L'actualité Garrigues Ste-Eulalie - L'actualité Garrigues Ste-Eulalie

Fontaine
Places parking
Sylvie Coiffure
Rue Louis Antonin
Avenue Raoul Vezol
Avenue Edouard Martin
Centre-ville St-Chaptes
Sylvie Coiffure
☎ 04 66 81 29 00
Place de l'ancienne Mairie 30190 SAINT-CHAPTES

SAINT-DÉZÉRY
Au Bout Des Branches
Élagueur & Paysagiste
06 69 50 24 45

Édition • Impression • Signalétique

VR Communication
www.vrcommunication.fr

- Affiches, tracts, flyers, dépliants, etc
- Impression tous supports papier
- Brochures, chemises, magazines...

Tél. 06 81 89 85 91 vrcommunication30@gmail.com
113, Chemin du Grimoux - 30140 BOISSET ET GAUJAC

Maître Nageur

Cours • Leçons individuelles • Stages

Coach Sportif - Préparateur physique

Moniteur Tennis - Entraîneur Football

Animations diverses, anniversaire,
fête, soirée, spectacle, tous sports

06 81 89 85 91

www.sportOsoleil.fr • vincent.rischmann@orange.fr

REMERCIEMENTS

Nous remercions chaleureusement tous les annonceurs publicitaires pour leur confiance et leur fidélité, tout particulièrement dans le contexte économique actuel très difficile. Sans eux, ce journal municipal, support d'informations de votre commune, ne pourrait pas exister. Ils sont tous acteurs de l'économie locale : commerçants, artisans, entrepreneurs, et nous vous invitons à utiliser leurs services. Lorsque vous les rencontrerez, faites leur savoir que vous avez remarqué leur visuel dans le journal de Saint-Dézéry : une belle façon de les remercier pour leur participation.